

Soins aux patients en souffrance psychique

Certificat de formation continue



De fin mars 2015
à mars 2016

Caractéristiques de la formation

Public

Tous les professionnels au bénéfice d'une formation initiale dans les domaines de la santé et du travail social (infirmiers, sages-femmes, physiothérapeutes, ergothérapeutes, assistants en soins et santé communautaire, assistants sociaux)

Objectifs

- Acquérir des connaissances, des outils de compréhension et d'intervention dans les soins et l'accompagnement des patients en souffrance psychique
- Développer des compétences pour travailler en équipe et en interdisciplinarité

Orientation pédagogique

Cette formation s'appuie sur des principes de pédagogie des adultes permettant de construire de nouveaux savoirs et de développer des compétences en mobilisant des expériences professionnelles.

Modalités d'évaluation

Le certificat est délivré lorsque l'apprenant a satisfait à l'ensemble des exigences

- Participation active et régulière aux différents modules
- Réalisation d'un travail écrit avec présentation orale

Modules

Module 1

- Identifier et évaluer la souffrance psychique dans les situations de soins

Module 2

- Elaborer et conduire en partenariat un processus de soins pour les patients en souffrance psychique

Module 3

- Se positionner dans son rôle professionnel (responsabilité, autonomie) en considérant les contextes de soins particuliers
- Comprendre et mettre en oeuvre les mécanismes du travail en équipe et en interdisciplinarité au sein de son unité de soins

Module 4

- Développer une démarche réflexive en intégrant à sa pratique les apprentissages de la formation

Informations pratiques

Délai de dépôt des dossiers de candidature

Lundi 15 décembre 2014

Responsable de la formation

Isabelle Longagna , Chargée de formation
Centre de formation, Direction des ressources humaines
Tél. 022 305 42 64
Fax 022 305 42 74
isabelle.longagna@hcuge.ch